Le sommeil et sa pathologie

Mention Sommeil et sa pathologie

LA DURÉE DE LA FORMATION EST PORTÉE A 2 ANS

L'enseignement sur le sommeil et sa pathologie est limité à quelques heures dans le deuxième cycle des études de médecine et ne permet pas une prise en charge médicale et économique efficace. Avec une pathologie qui touche plus de 20 % de la population et qui regroupe des spécialistes de plusieurs disciplines (neurologues, psychiatres, pneumologues, ORL, internistes, etc...) un enseignement portant sur le sommeil et sa pathologie est dispensé au niveau national après entente entre la Société Française de Recherches et de Médecine du Sommeil (SFRMS) et la Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF). Il s'adresse à un grand nombre d'étudiants, axé sur la clinique, et, pour répondre aux objectifs de formation de médecins libéraux, axé sur le travail ultérieur en centre de sommeil, avec un enseignement théorique réalisé via des séminaires en visioconférence (et des enseignements enregistrés sur une plateforme dédiée) et des stages effectués dans les structures « sommeil » des différentes universités partenaires (unités des troubles du sommeil, services d'explorations fonctionnelles, centres du sommeil des CHU).

Objectifs

Les objectifs pédagogiques DIU « Le Sommeil et sa Pathologie » sont les suivants :

1-Acquérir les connaissances théoriques (enseignement théorique de 89 heures) concernant

- le sommeil normal et les rythmes biologiques,
- leur régulation,
- leur évolution au cours de la vie (de la naissance au grand âge),
- leur substratum neurobiologique
- leurs pathologies, physiopathologies, traitement et conduite à tenir

2-Acquérir la pratique clinique (stage obligatoire dans un centre de sommeil agrée par le comité pédagogique, de 150 heures) pour

- Mener des consultations et prendre en charge les pathologies du sommeil
- Explorer le sommeil et les rythmes normaux et pathologiques

Pour qui ?

Public visé

Sont autorisés à s'inscrire les Docteurs en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie ; les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales, les titulaires d'un Master en recherche biomédicale et les étrangers possédant des titres équivalents. Pour les conditions d'inscription, une dérogation peut être sollicitée auprès de l'un des deux coordonnateurs.

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu avant le **31 juillet**

> Soit par mail : fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
> Soit par courrier à : Formation Continue Mixte Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest-en Jarez

Programme

Enseignement théorique de 89 heures (e-learning et présentiel)

Enseignement pratique de 150 heures

Programme à venir

Equipe pédagogique

Pr. F.Roche PU-PH - CHU St Etienne

Calendrier

Les enseignements se dérouleront à la faculté Bichat à Paris et en distanciel sur ZOOM

Date limite des candidatures : 31 juillet

Dates prévisionnelles à venir

Validation

Assiduité obligatoire - Avoir validé son stage

La première année sera consacrée à l'enseignement théorique (89 heures) avec une validation des connaissances en fin d'année universitaire par un examen écrit.

Seuls les étudiants ayant validé l'épreuve écrite pourront s'inscrire à la deuxième année du DIU.

2e année

Cette deuxième année comprendra un stage clinique de 4 semaines (150 heures), qui pourra être divisée (répartition de ces semaines laissée à l'appréciation de chaque université d'accueil) et une épreuve orale à la fin de l'année qui permettra de valider le DIU.

Une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Formation initiale :

Inscription principale : 600 €* par année de formation
Inscription secondaire : 600 €*par année de formation

Formation continue :

Prise en charge individuelle ou par un tiers: 800 €* par année de formation
*L'université n'est pas assujettie à la TVA

Contact

Contact(s) scolarité

Virginie PETIT
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 61